

### **Section 1 : Identification de l'acheteur**

Nom complet de l'acheteur : Intervention de psychologues en soutien technique auprès des personnels de PMI

Type de Numéro national d'identification : SIRET

N° National d'identification : 22710001300688

Ville : Mâcon

Code Postal : 71026

Groupement de commandes : Non

### **Section 2 : Communication**

Lien vers le profil d'acheteur : <https://marches.ternum-bfc.fr>

Identifiant interne de la consultation : DEF-23-108-NB

Intégralité des documents sur le profil d'acheteur : Oui

Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : Non

Nom du contact : Département de Saône-et-Loire

### **Section 3 : Procédure**

Type de procédure : Procédure adaptée ouverte

Conditions de participation :

Aptitude à exercer l'activité professionnelle - conditions / moyens de preuve : Voir art.5.1 du règlement de la consultation

Capacité économique et financière - conditions / moyens de preuve : Voir art.5.1 du règlement de la consultation

Capacités techniques et professionnelles - conditions / moyens de preuve : Voir art.5.1 du règlement de la consultation

Technique d'achat : Accord-cadre

**Date et heure limite de réception des plis** : 24 janvier 2024 à 12 h 00

Présentation des offres par catalogue électronique : Interdite

Réduction du nombre de candidats : Non

Possibilité d'attribution sans négociation : Oui

L'acheteur exige la présentation de variantes : Non

Identification des catégories d'acheteurs intervenant (si accord-cadre) : Pouvoir adjudicateur

### **Section 4 : Identification du marché**

Intitulé du marché : Intervention de psychologues en soutien technique auprès des personnels de PMI

Code CPV principal

Descripteur principal : 85121270

Type de marché : Services

Description succincte du marché : Intervention de psychologues en soutien technique auprès des personnels de PMI

Les prestations donnent lieu à un accord-cadre à bons de commande sans minimum et avec les montants maximums annuels lots par lots indiqués ci-dessous, en application de l'article R2162-2 alinéa 2 du Code de la Commande publique :

- Lot n°1 : PMI de Mâcon et Tournus / Cluny : 16 400 euro(s) HT
- Lot n°2 : PMI de Paray-le-Monial et Charolles : 23 000 euro(s) HT
- Lot n°3 : PMI de Montceau-les-Mines et Le Creusot : 16 400 euro(s) HT
- Lot n°4 : PMI d'Autun : 8 200 euro(s) HT

Le marché est passé pour une période d'un an à compter de sa notification. Il est reconductible tacitement 1 fois, pour une période d'un an, soit une durée maximale de deux ans.

L'émission de bons de commande ne peut intervenir que pendant la durée de validité du contrat. Ils seront exécutés conformément aux articles R.2162-5 et 6 et R.2162-13 et 14 du Code de la Commande publique.

Mots descripteurs : Prestations de services ,

Lieu principal d'exécution du marché : Territoire du Département de Saône-et-Loire

Durée du marché (en mois) : 12

La consultation comporte des tranches : Non

La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché : Non

Marché alloti : Oui

### **Section 5 : Lots**

Description du lot : Lot n°1 : PMI de Mâcon et Tournus / Cluny

Code CPV principal : 85121270

Estimation de la valeur hors taxes du lot : 16400 euros

Lieu d'exécution du lot : Territoire du département de Saône-et-Loire

Description du lot : Lot n°2 : PMI de Paray-le-Monial et Charolles

Code CPV principal : 85121270

Estimation de la valeur hors taxes du lot : 23000 euros

Lieu d'exécution du lot : Territoire du département de Saône-et-Loire

Description du lot : Lot n°3 : PMI de Montceau-les-Mines et Le Creusot

Code CPV principal : 85121270

Estimation de la valeur hors taxes du lot : 16400 euros

Lieu d'exécution du lot : Territoire du département de Saône-et-Loire

Description du lot : Lot n°4 : PMI d'Autun

Code CPV principal : 85121270

Estimation de la valeur hors taxes du lot : 8200 euros

Lieu d'exécution du lot : Territoire du département de Saône-et-Loire

## **Section 6 : Informations Complémentaires**

Visite obligatoire : Non

Autres informations complémentaires : Langue dans laquelle est rédigé l'avis et est publié : français.

La vérification des candidatures sera effectuée dans les conditions prévues à l'article R.2144-1 du Code de la Commande publique au moyen des critères suivants :

1. Capacités professionnelles
2. Capacités techniques
3. Capacités financières

Les justificatifs de candidature demandés par l'acheteur sont indiqués à l'article 5.1 du règlement de la consultation.

Le dossier de consultation des entreprises est librement téléchargeable sur la plateforme d'administration électronique Territoires Numériques Bourgogne-Franche-Comté : <https://marches.ternum-bfc.fr>

Attention ! Il est fortement déconseillé de télécharger le dossier de consultation de façon anonyme car le candidat n'aura alors pas communication des éventuelles modifications de la consultation.

Les candidats sont invités à poser leurs éventuelles questions directement via cette plate-forme ou aux coordonnées figurant dans le présent avis.

Remise des offres sous forme électronique sur la plate-forme d'administration électronique Territoires Numériques Bourgogne-Franche-Comté (<https://marches-ternum.bfc.fr>).

### **INSTANCE CHARGÉE DES PROCÉDURES DE RECOURS**

Tribunal Administratif de DIJON, 22 rue d'Assas, B.P. 61616, 21016 Dijon

URL : <http://dijon.tribunal-administratif.fr> - Fax 03 80 73 39 89

### **INTRODUCTION DES RECOURS**

Référé précontractuel depuis le début de la procédure de passation jusqu'à la signature devant le juge des référés précontractuels du TA (article L. 551-1 du CJA).

Recours de tout tiers au contrat en contestation de la validité du contrat ou de certaines de ses clauses exercé dans un délai de deux mois à compter de l'avis d'attribution. A compter de la conclusion du contrat, et dès lors qu'ils disposent de ce recours, les tiers ne sont plus recevables à exercer le recours en annulation (Conseil d'Etat Ass., 4 avril 2014, Département de Tarn-et-Garonne).

Référé contractuel devant le TA dans un délai de 31 jours suivant la publication de l'avis d'attribution du contrat (articles L. 551-13 et suivants et R. 551-7 du CJA).

Date d'envoi du présent avis : 22/12/2023